Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 23, 15 juin 2007

Dans nos pages cette semaine

Commission scolaire francophone

Thériault et Desaulniers

Les postes à la direction de la CSF et de l'ÉASC sont dévoilés officiellement.

Page 3

Soirée-bénéfice pour Radio Taïga

Du homard, de la danse et une demande en mariage…

Environ 80 personnes ont participé à « La danse des homards » qui fut un franc succès

Page 5

Conférence nationale des droits de la personne

Des délégués de partout vont discuter droit

Une grande place consacrée à la situation des Autochtones pour cette première en sol ténois

Page 7

Championnat d'athlétisme 2007

Pages 8 et 9

Gazoduc du Mackenzie

Prentice suggère des redevances « en nature »

Le ministre des Affaires indiennes estime qu'il faut repenser le mégaprojet.

Page 10



Photo : Maxence Jaillet

Les athlètes de l'École Boréale se préparent à deux journées intenses de compétitions d'athlétisme. Voir nos reportages en pages 8 et 9.

Un Franco-yukonnais réclame justice… en français!

La cause pourrait créer des précédents pour les communautés francophones du Nord.

Marie-Hélène Comeau, L'Aurore Boréale

Une poursuite judiciaire contre le gouvernement du Yukon intentée par un Franco-yukonnais, et qui a été entendue récemment par une cour d'appel territoriale, met en lumière le manque de services en français dans ce territoire.

« Le dossier Halotier au Yukon est une version simplifiée du dossier de la Fédération franco-ténoise aux Territoires du Nord-Ouest. Le résultat sera le même d'où son importance, capitale pour les Franco-Yukonnais », résume maître Roger Lepage qui était au territoire le vendredi 1er juin, pour défendre en Cour d'appel son client dont les droits linguistiques ont été lésés lors de son procès tenu en 2004.

Trois juges bilingues de la Cour d'appel ont entendu la cause. Une quinzaine de personnes assistaient à l'événement au Palais de justice, dont un groupe de jeunes de l'école francophone de Whitehorse.

« Ce que dira la Cour d'appel relativement aux obligations dans le secteur juridique au Yukon s'appliquera dans tous les autres secteurs gouvernementaux», rappelle M. Lepage qui a déjà mené avec succès une lutte sur le droit d'accès aux services en français aux Territoires du Nord-Ouest.

Le débat juridique est né de l'affaire qui oppose la compagnie du Yukon Kilrich Industries et le propriétaire du gîte du passant L'Auberge yukonnaise, Henri Halotier. Ce dernier est arrivé au Yukon en l'an 2000 où il commence sans tarder la construction d'un gîte du passant. C'est alors qu'il allègue que de mauvaises fenêtres, portes extérieures et matériaux de recouvrement lui ont été fournis. Il refuse donc de payer les dernières factures en attendant que cela soit réglé. La compagnie qui a vendu le matériel, Kilrich Industries Ltd. intente alors un recours judiciaire afin de se faire rembourser.

Lors du recours judiciaire, M. Halotier a fait plusieurs demandes pour avoir accès à un service en français. Il a entre autres voulu employer le français dans cette affaire, mais le bureau du greffier l'a avisé qu'il pouvait déposer ses documents qu'en anglais.

Il a également demandé que l'affaire soit entendue par un juge qui parle français, mais tout s'est déroulé en anglais.

Selon maître Lepage, à part le service d'une greffière bilingue au comptoir, il n'y aurait pas eu d'offre active pour assurer l'égalité réelle en matière de service et de communication en français. M. Halotier n'aurait pas eu accès à des exemplaires en français des Règles de pratique de la Cour suprême, des formulaires, ou aux notes de service aux avocats.

On a ignoré ses trois lettres où M. Halotier demandait un juge qui parle le français. Plutôt, on lui a offert quelques fois le service d'un interprète qui n'était pas formé pour l'interprétation devant les tribunaux. Parfois, il semblerait qu'il ait été obligé de fournir son propre interprète.

De plus, la greffière bilingue ignorait que les règles et les formulaires existaient en français. Même si M. Halotier avait pu y avoir accès, ces derniers n'avaient pas été mis à jour depuis 1994.

« Il y a un problème au niveau des règles de la Cour du Yukon. Aucune des

Yukon
Suite en page 2

Yukon

Suite de la page 1

modifications apportées aux lois n'a été traduite depuis 1994, rendant ainsi tout le processus invalide. Tant que les lois et leurs modifications ne sont pas traduites, il devrait y avoir un arrêt du dossier de M. Halotier. Le processus reprendrait une fois la traduction complétée afin qu'il puisse bénéficier de cette loi », a souligné M. Lepage lors du dépôt de son plaidoyer à la Cour d'appel au Palais de justice du Yukon.

Lors de l'audience pour jugement sommaire, l'interprète ne traduisait pas mot à mot et donc M. Halotier n'a pas compris ce qui se passait. De plus, tout ce que M. Halotier disait en français pendant sa comparution ne se retrouve pas consigné dans la transcription. Elle est donc incomplète.

Par la suite, le juge a ordonné que l'appel de l'affaire ait lieu en anglais malgré la demande de le faire en français. À la deuxième audience pré-appel, le juge a ordonné l'appel devant un panel bilingue, mais a dit que les parties étaient responsables de trouver un interprète à leurs propres frais.

« Mon client s'est fait dire par le juge Gower en 2004 que s'il comprenait l'anglais alors il n'avait pas besoin de service en français. Ça démontre clairement l'incompréhension des gens en place par rapport à la situation » déplore M. Lepage. « C'est toujours mieux d'être compris directement que d'être obligé de passer par un service d'interprète. La *Loi sur les langues du Yukon* n'a pas été créée pour donner le droit qu'à un service d'interprète. Elle donne le droit d'accès direct à des services actifs en français. Si le jugement de la Cour d'appel est favorable à la cause de mon client, c'est toute la mise en oeuvre de la *Loi sur les langues au Yukon* qui sera changé au territoire », prévoit-il.

En 1984, le Parlement canadien décide de modifier la *Loi sur le Yukon* pour faire du français et de l'anglais les deux langues officielles du Yukon. Ceci enchâsse les deux langues officielles au Yukon et lui accorde un statut quasi constitutionnel, car le gouvernement du Yukon ne peut pas réduire les droits linguistiques sans l'autorisation du gouvernement canadien.

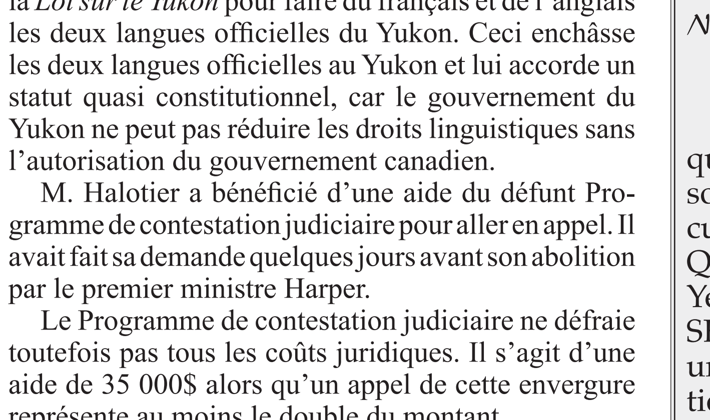
M. Halotier a bénéficié d'une aide du défunt Programme de contestation judiciaire pour aller en appel. Il avait fait sa demande quelques jours avant son abolition par le premier ministre Harper.

Le Programme de contestation judiciaire ne défraie toutefois pas tous les coûts juridiques. Il s'agit d'une aide de 35 000$ alors qu'un appel de cette envergure représente au moins le double du montant.

« C'est pour ça qu'il est important que mon client soit dédommagé pour tous les coûts entre avocat et client en ce qui concerne les droits linguistiques lésés», explique M. Lepage qui a demandé aux juges de la Cour d'appel de casser le premier jugement qui était en faveur pour la compagnie Yukon Kilrich, afin que M. Halotier puisse recommencer ses démarches juridiques à la case départ.

« Lorsqu'il retournera à la case de départ, M. Halotier aura alors à débourser tous ces coûts lui-même », spécifie Roger Lepage.

On ignore à quel moment la Cour d'appel rendra sa décision. M. Lepage prévoit une attente de plusieurs mois.



À l'occasion de la remise des prix méritas des élèves de l'école Allain St-Cyr, la Fédération franco-ténoise a remis une plaque commémorative aux premiers finissants francophones de Yellowknife. De gauche à droite: Léo-Paul Provencher, directeur général de la FFT, Fernand Denault, président, les finissants, Pierre Haché, Marie-Ève Dugré, Kathy P. Savignac, Charles Baillargeon et Sarah Malù et les employés du Comité action jeunesse, Rudy Desjardins et Stéphane Marien.
Photo : Batiste W. Foisy



Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Échange interculturel

Les jeunes de 13 à 17 ans de Yellowknife qui désirent vivre une belle aventure cet été sont invités à participer à un échange interculturel avec des jeunes de Victoriaville, au Québec. L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) via le programme de SEVEC permettra à huit jeunes d'ici de partir une semaine pour visiter différentes attractions du Québec et participer à des activités. Les familles des participants devront aussi accueillir le visiteur jumelé à leur enfant pendant une semaine. « L'échange est offert pour permettre aux jeunes de visiter une autre province, faire de nouvelles rencontres et découvrir une autre culture. C'est une belle expérience pour eux », a expliqué Caroline Langlais, animatrice culturelle à l'AFCY, qui accompagnera aussi les adolescents à Victoriaville. L'échange se fera au mois d'août et sera précédé de quelques activités de financement. Pour information, contactez Mme Langlais au 873-3292, poste 264.

Buvez tranquilles

L'avis de santé publique suggérant aux résidents de Hay River de faire bouillir l'eau de la ville à été annulé. Avant d'utiliser l'eau comme à l'habitude, les consommateurs sont priés de respecter quelques précautions : vider la machine à glaçons, faire couler l'eau du robinet pendant une minute, passer les adoucisseurs d'eau au cycle de régénération, et finalement drainer et nettoyer les citernes d'eau avant de les remplir. Pour toutes instructions sur le nettoyage appelez l'unité de santé publique de l'hôpital H.H. Williams Memorial. (867) 874-6522.

Vernissage

Un vernissage aura lieu le 15 juin au Squatterz de Yellowknife – l'ancien Musée du vieux dinosaure – dans le cadre de l'exposition *Epoch Elipse* qui présentera des photos des artistes Noémie Darisse et Batiste Foisy. « L'exposition présentera autant de photos *trash* plus contestataires que de photos qui illustrent les beautés de la nature. L'exposition porte sur les cycles de la vie et le fait que le cycle actuel tourne carré », ont expliqué les deux artistes. Le vernissage commencera dès 17 h avec un léger goûter et il y aura aussi un récital libre pour les poètes et musiciens intéressés.

La Criée!

Le quai des pécheurs de Hay River ouvre en fin de semaine. À partir du 16 juin et pour tous les samedis de la saison estivale, des kiosques vous proposent différents produits à acheter sur l'île de Vale: légumes, poissons, artisanats, fish&ship, souvenirs, etc. Le quai sera ouvert au public de 10 heures à 14 heures. D'après le responsable, Roy Courtoreille, le quai est, pendant 14 semaines, le lieu pour socialiser, déjeuner et s'amuser. Pour réserver un kiosque (10 $) ou une table (5 $) pour vendre ses produits, l'intéressé peut appeler au (867) 874-6354. À noter que le quai sera ouvert le 1er juillet également.

Commission scolaire francophone

Thériault et Desaulniers

Les postes à la direction de la CSF et de l'ÉASC sont dévoilés officiellement.

Maxence Jaillet

C'est le 11 juin que le président de la commission scolaire francophone, André Légaré, accompagné des commissaires ont annoncé les nominations de Paul Thériault au poste de Directeur général de la CSF et d'Éric Desaulniers à celui de directeur de l'école Allain St-Cyr.

Paul Thériault, directeur général de la CSF

Dans le communiqué de presse, André Légaré se dit heureux d'accueillir un administrateur de la trempe de M. Thériault. Gérard Lavigne, le Directeur général actuel se dit conforté par la sélection de son remplaçant par les nombreuses conversations téléphoniques que les deux hommes ont pu échanger. « C'est un homme avec beaucoup d'expériences dans l'enseignement, dans la direction d'école et la responsabilité de programmes. Lors de sa visite du 9 au 13 mai dernier, il a pu rencontrer nos différents établissements et créer un premier contact avec les enseignants et la direction des écoles. Pour ma part c'est avec regret que je vais partir en septembre. Mais pendant la période de transition, je présenterais l'historique des dossiers importants à M. Thériault, et je répondrais à ses questions.

De son côté Paul Thériault se dit impatient de rentrer en poste. « Le 30 juillet n'arrivera jamais assez vite, j'ai bien hâte ! C'est un tout nouveau défi, la commission scolaire est en plein agrandissement. Il y a de nouvelles constructions en cours et d'autres à venir. L'augmentation des inscriptions à l'école Boréale et la possibilité d'autres programmes et d'autres écoles dans différentes communautés des TNO sont des visions qui m'enchantent. Je vais m'assurer que l'éducation française qui est en plein épanouissement continue son développement avec plus de programmes au secondaire. Il y a des directives importantes auxquelles je veillerais comme la fidélité des élèves aux écoles francophones, et surtout commencer le secondaire à l'École Boréale pour accompagner les premiers finissants de Hay River d'ici trois ans. »

Le nouveau DG à une bonne expérience du Nord. « J'ai travaillé dans le milieu scolaire entre autres à Churchill, au Yukon et en Terre de Baffin. J'ai de l'expérience aussi avec les commissions scolaires manitobaine et fransaskoise. J'achève dans une semaine un an à la direction d'une école à Cambridge Bay. C'est une belle petite communauté avec beaucoup d'avenir, pourtant le défi que je vais relever avec la CSF s'accorde mieux avec ma carrière. Et puis après 32 ans de mariage, j'ai trouvé cela difficile d'être célibataire. Ma femme est venue visiter la communauté, mais elle préférait la Saskatchewan, à Yellowknife, c'est autre chose nous déménageons en couple. C'est une ville qui ne m'est pas inconnue, depuis les années 80 je transite par Yellowknife pour joindre différentes places dans le Nord. »

Toujours dans l'idée du bonne transmission des projets de la CSF, Paul Thériault confie : « Je pourrai en dire un peu plus après quelques semaines. Je suis conscient que les communautés de Yellowknife et Hay River sont chanceux d'avoir des gens impliqués, dynamiques et consciencieux du développement de l'éducation pour leurs enfants. Plus tard, je possèderai aussi plus d'indices pour la direction que je prévois donner à la commission. Mais pour l'instant je vais continuer le bon travail fait par Gérard Lavigne. »

École Allain St-Cyr

Pour le poste de Directeur de l'école francophone de Yellowknife, Gérard Lavigne explique que le profil de M. Desaulniers cadre bien avec les qualités de leadership que ce poste requiert. Le futur directeur ne se qualifie pas comme un expert des communautés minoritaires. « Je connais le sentiment d'être fier de son identité culturelle. Ainsi, je veux consolider la fierté d'être francophone et francophile, et que nos élèves s'épanouissent dans tout çela. En fait, ni le climat ni le contexte ne m'inquiète. C'est avec grand enthousiasme que je vais prendre mes fonctions. Je suis heureux d'aller à Yellowknife. Ma femme, nos trois enfants et moi connaissons déjà un peu la place, car ma belle-mère habite dans le secteur. Travailler à l'école Allain St-Cyr m'inspire un grand engouement. J'ai bien apprécié les locaux lors de ma visite, il y a quelques semaines. Le fait qu'elle soit toujours en expansion, qu'elle détienne une population active de jeunes, et qu'il y ait déjà des projets de gymnase et d'autres locaux pour offrir encore plus de services de qualités aux élèves, sont les atouts qui comptent pour moi. »



Éric Desaulniers, directeur de l'école Allain St-Cyr.

Pour Éric Desaulniers c'est une étape importante qui vient de se franchir avec la graduation du début du mois. « Le fait d'avoir des finissants cette année, envoie un bon message à l'ensemble des jeunes. Ils ont l'exemple que l'école a les moyens de les diplômer. Je suis quelqu'un qui sait faire face au problèmes, que ce soient les miens ou ceux des autres. En tant que directeur, ma porte sera toujours ouverte. J'aime travailler en équipe et je me sens très à l'aise avec la clientèle des plus vieux, mais je ne vais pas négliger les petits pour autant, en fait, je connais bien toutes les étapes de leur développement car mes trois enfants seront au primaire à l'école en septembre. »

Éditorial


Alain Bessette

Donner d'un côté et reprendre de l'autre

Dans cet éditorial, je ne parlerai pas de la valse bien orchestrée qui se joue entre Ottawa et les grandes pétrolières autour du projet de pipeline dans la vallée du Mackenzie. Je ne parlerai pas du chantage à peine voilé de ces compagnies milliardaires et de l'occasion en or qu'elles donnent au gouvernement conservateur de se pavaner comme un défenseur des intérêts des simples citoyens face à ces compagnies qui croulent sous les profits. Je ne parlerai pas non plus des nouvelles exigences que pourrait imposer le fédéral quant à une garantie d'accès au pipeline pour d'autres exploitants de gaz naturel alors qu'il y a tant de garanties environnementales qui devraient avoir préséance.

Non, je vais plutôt parler des impacts du pipeline sur le bien-être des résidents du Nord. On le sait, les politiciens du Nord désirent déjà se répartir la tarte avant même qu'on ait mis la main à la pâte. Des millions de dollars miroitent à leurs yeux. Ils devraient cependant porter une attention toute particulière à la petite crise politique qui se déroule actuellement dans les provinces de l'Atlantique, notamment en Nouvelle-Écosse et à Terre Neuve-Labrador. Les gouvernements de ces provinces sont sur le sentier de la guerre autour du dernier budget fédéral. Selon ces gouvernements provinciaux, les concessions du fédéral quant à la perception de redevances sur l'exploitation pétrolière au large de leurs côtes risquent de n'engendrer aucun bénéfice pour ces provinces si ces nouveaux revenus ont pour conséquence la diminution des paiements de péréquation qu'elles reçoivent du fédéral.

Et c'est bien ce qui risque d'arriver au gouvernement territorial s'il parvient à obtenir d'Ottawa des concessions sur la perception de redevances en provenance des industries d'extraction de ressources naturelles. Plus le gouvernement territorial percevra d'argent de ces activités, moindre sera le niveau de subvention en provenance du gouvernement fédéral. Que restera-t-il donc à se partager? La fierté d'être plus autonome financièrement? Ce n'est certes pas négligeable, mais c'est pas ça qui va remplir les coffres de l'État.

Il semble donc que les retombées économiques de ce projet sont des plus incertaines pour les gens du Nord. Il faudra trouver ailleurs les argents nécessaires pour répondre aux nombreux problèmes sociaux qui nous affectent tous.

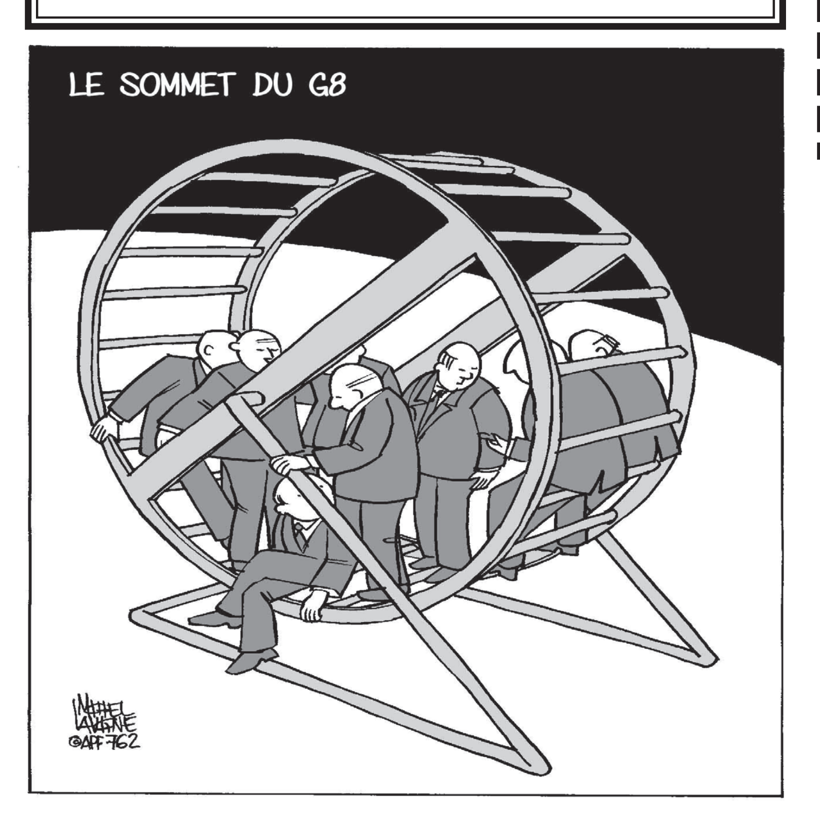



Photo : Maxence Jaillet

Beaucoup d'enthousiasme parmi l'équipe de l'école Allain St-Cyr lors des cérémonies d'ouverture des championnats territoriaux d'athlétisme le 6 juin dernier.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

APF Association de la presse francophone


repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486



Soirée-bénéfice pour Radio Taïga

Du homard, de la danse et une demande en mariage…

Environ 80 personnes ont participé à « La danse des homards » qui fut un franc succès

Nicolas Bussières

Le défi était grand. Le soupir de soulagement poussé par les organisateurs de « La danse des homards » suite à l'événement l'était tout autant.

La soirée-bénéfice du 9 juin dernier pour le financement de Radio Taïga a été qualifiée de franc succès autant par Roland Charest, directeur de l'Assocation franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), que le directeur de Radio Taïga Alpha Sow.

Photo: George Lessard; photosbygeorge.notlong.com

« Ça a été un succès. Même si on envisageait un peu plus de monde, il y a quand même eu une excellente participation. Les gens ont aimé. Même les plus anciens, ils m'ont dit que ça faisait longtemps qu'il n'avait pas vu ça », a indiqué un Roland Charest très satisfait.

« La soirée a été parfaite. Je n'ai eu que de bons commentaires. Les gens veulent que ça se refasse et seraient prêts à rembarquer dans l'aventure », a pour sa part déclaré Alpha Sow.

Environ 80 personnes se sont déplacées à la Légion royale canadienne lors de cette soirée festive afin de savourer le homard, danser sur la musique des deux groupes invités et même assister à une spectaculaire demande en mariage qui a clôturé le tirage des prix de présence qui totalisaient 6500 $.

Lorsque le billet d'Isabelle Côté fut pigé comme gagnante du grand prix, un diamant de 5000$, il n'en fallait pas plus pour son conjoint François Grenon de se précipiter sur la scène pour faire la grande demande qui fut aussitôt acceptée par la jeune dame sous les chauds applaudissements de l'auditoire. Ce fut certes l'un des moments forts de la soirée.



Photo: George Lessard; photosbygeorge.notlong.com

Les bénévoles absolus en spectacle le 9 juin dernier

Des centaines d'heures de travail

Le directeur de l'AFCY n'a pas finalisé la comptabilité, mais il affirme que l'événement aura permis d'amasser un montant d'argent respectable pour Radio Taïga. M. Charest note que la vente des billets s'est bien déroulée et que de nombreux « pot-en-pot » ont été vendus.

Ce dernier tient à souligner l'énorme contribution des 17 bénévoles qui se sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans le projet et qui ont consacré au total plus de 330 heures de leur temps.



Photo: George Lessard; photosbygeorge.notlong.com

Une plus grande visibilité

Alpha Sow précise que le but n'était pas seulement de financer Radio Taïga, mais aussi de lui donner plus de visibilité. Il donne en exemple l'opération de vente de billets dans les semaines qui ont précédé le souper-bénéfice. « Même quand on ne vendait pas, ça faisait tout de même connaître la radio. Les gens s'arrêtaient pour en savoir plus », a-t-il expliqué.

« La danse des homards » étant chose du passé, le directeur de Radio Taïga se prépare maintenant pour le radiothon qui aura lieu en septembre.

Celui-ci ne cache pas qu'il aimerait pouvoir compter sur deux activités de financement majeures par année dans le futur. En plus du radiothon, il se donne le défi d'organiser à chaque année un autre événement qui serait comparable à la soirée-bénéfice de la semaine dernière.

Photo: Simon Bérubé

Étienne Lapointe s'est permis quelques airs d'accordéon lors du repas.



Photo: Batiste W. Foisy

Jenn Walden et le groupes Transience ont offert une belle performancer



Photo: George Lessard; photosbygeorge.notlong.com

Dire au revoir

Batiste W. Foisy

Ce n'est pas toujours facile de dire au revoir.

Alors que j'écris ces quelques lignes bébêtes, l'effervescence de l'heure de tombée est palpable dans la salle de presse de *L'Aquilon*. Ce même sentiment d'urgence mêlé de sueurs et de passion que j'ai aimé ressentir durant chacun des derniers 150 mercredis, je le savoure pour une dernière fois.

Voilà. Après trois ans comme journaliste dans l'unique journal francophone des Territoires du Nord-Ouest, je rends mon calepin.

C'est un grand privilège que l'on vous accorde quand on vous confie le soin de remplir, à votre guise, 12 à 20 pages d'informations chaque semaine. C'est aussi une lourde responsabilité.

À *L'Aquilon*, nous avons établi une tradition durable de journalisme intègre et engagé. Il est trop facile dans ce milieu de jouer la carte de la complaisance, de lécher la main qui nous nourrit. Mais, au risque de déplaire à ceux que la vérité incommode, ce journal a réussi à conserver son indépendance afin de proposer à son lectorat un contenu différent et authentique, des informations utiles et des opinions réfléchies. Je suis fier d'avoir pu apporter ma modeste contribution à cet important ouvrage.

Avec des méthodes souvent artisanales, nous arrivons chaque semaine à vous concocter un mélange crédible d'information politique, communautaire, culturelle et toujours typiquement nordique. C'est un grand plaisir que de travailler avec cette équipe de gens dévoués pour qui informer est plus qu'un simple gagne-pain, mais bien un véritable engagement envers le public, ultime juge de notre travail.

Je quitte la salle de rédaction de *L'Aquilon*, plein d'espoirs, le cœur débordant de la satisfaction du devoir accompli, mais également attristé de laisser une si charmante institution derrière moi. On ne quitte jamais vraiment ceux qu'on aime.

Ce n'est pas toujours facile de dire au revoir.

P.S. : Ça a l'air pas mal solennel de même, mais j'ai passé le plus clair de mon temps ici à me bidonner. On est pas là pour se faire chier, quand même.



NDLR : quel autre journal aurait passer ta photo de canneberges en page 1? :-)
Alain

Conférence nationale des droits de la personne

Des délégués de partout vont discuter droit

Une grande place consacrée à la situation des Autochtones pour cette première en sol ténois

Nicolas Bussières

Un important volet sur le droit des Autochtones sera au menu lors de la Conférence nationale des droits de la personne qui se tiendra cette année à Yellowknife du 17 au 19 juin.

Hôte de l'événement pour la première fois depuis sa création en 2004, la Commission des droits de la personne des TNO a en effet voulu incorporer quelques thématiques touchant les réalités du Nord canadien même si la majorité des 150 délégués sur place proviendra de l'extérieur des TNO.

Bien que de nombreux sujets plus généraux comme les droits du travail, le respect de la vie privée ou l'égalité des sexes seront abordés, Thérèse Boullard, directrice de la Commission des droits de la personne des TNO, indique que beaucoup d'éducation reste à faire sur le plan des droits des Autochtones.

« Il y a une nouvelle évolution. Avec tous les impacts des changements climatiques, on a besoin de notre environnement pour survivre comme peuple. Le droit à la terre, voilà une réalité présente pour eux plus que toute autre population », a expliqué Mme Boullard.

La journée d'ouverture du 17 juin ouverte au grand public sera consacrée à une séance d'information sur les droits Autochtones et les recours possibles à l'échelle internationale.

Des conférenciers de renom tels Paul Joffe, avocat pour le Grand conseil des Cris et spécialiste en questions autochtones, Paul Crowley, avocat d'Iqaluit qui intente actuellement une poursuite au nom d'un groupe Inuit mené par Sheila Watt-Cloutier, ou Dalee Sambo-Dorough, chercheur en droit international et représentant de l'Alaska à la Conférence circumpolaire inuit, informeront les participants sur les différentes protections offertes aux Autochtones.

Candidate au prix Nobel de la paix

Les deux conférenciers d'honneur invités à la Conférence parleront aussi des réalités des Premières nations. Le juge à la Cour suprême des TNO John Z. Vertes lancera les activités du 18 juin avec un exposé sur les adaptations du système judiciaire canadien pour reconnaître et accommoder les besoins des Autochtones.

Sheila Watt-Cloutier qui est candidate pour le prix Nobel de la paix 2007 donnera pour sa part une conférence sur les impacts des changements climatiques sur les communautés autochtones.

L'ancienne présidente de la Conférence circumpolaire inuit qui a mené tout au long de sa vie de nombreuses batailles pour ce peuple expliquera plus précisément sa thèse qui veut que l'inaction sur le changement climatique constitue une violation des protections internationales des peuples autochtones

Faire découvrir Yellowknife

Ce n'est pas une coïncidence si la tenue de la Conférence des droits de la personne tombe tout juste avant les célébrations du Festival du solstice, explique Thérèse Boullard.

« On a choisi les dates pour que ça corresponde avec la fête des Autochtones. On a encouragé les délégués à venir découvrir les TNO en sachant que c'était le meilleur moment dans l'année. Il y a beaucoup de gens de partout au pays qui vont venir pour la première fois », a dit Mme Boullard.

Pour l'organisation, l'événement est une occasion rêvée de faire la promotion des TNO et c'est pourquoi on a voulu informer les gens intéressés des multiples activités de cette période de l'année afin de les inciter à prolonger leur séjour.